

BOBARDS

Festival de Menteries et des Arts du Récit.

Concours de Menteries. 15, 16 et 17 novembre 2024

Règlement du Concours de Menteries :

Ouvert aux artistes francophones du conte (Jeunes pros*, ou en voie de professionnalisation. Voire amateurs et amatrices). Plus qu'un concours, il s'agit d'une opportunité, d'être vu.e, de rencontrer d'autres artistes du conte.

Les artistes retenu.e.s devront présenter une menterie (histoire rédigée au « je ») sur le thème « **de fil en aiguille** ». Toute interprétation du sujet est libre ! Leur menterie devra être présentée lors du concours dans 2 versions :

-Une version courte (4 à 5 minutes), dans notre espace d'expo, pour un public spécifique (jeunes et anciens).

-Une version longue (8 à 10 minutes), en salle, pour un public ouvert (tous publics, ado-adultes).

Les artistes seront jugé.e.s sur la qualité de leur prestation scénique, le respect du sujet et du temps imparti. Pour la version courte, Un signal sonore doux à 4', à 4'30 par l'animateur ou animatrice. Puis un dernier à 5', leur demandant de conclure. Tout dépassement devra être pris en compte par le jury. Pour la version longue, les signaux seront à 8', 9' et 10'. Une minute de tolérance supplémentaire est acceptée, après quoi, le signal sonore risque d'être moins doux.

Ce n'est pas du sport, alors il y a forcément une forme de subjectivité dans le jugement, entre performance et ressenti. Le Grand Lieu du Conte se réserve le droit d'également soutenir des artistes qui ne serait pas primés à l'issu du concours, comme c'est déjà arrivé.

Ils et elles devront également, le soir de leur arrivée, participer à la « Présentation flamboyante », lors de laquelle il faudra se présenter de manière exagérément immodeste, ou présomptueusement extravagante, mais plutôt drôle de préférence et remplie d'auto-dérision, d'environ 3 minutes. Cette présentation ne fait pas officiellement partie du concours, même si elle peut participer à marquer les esprits, ou se distinguer dès le démarrage du festival.

Les artistes retenu.e.s doivent garantir être les auteurs et autrices de l'intégralité de leurs textes, ne pas avoir plagié et en avoir la pleine propriété intellectuelle. Les textes des artistes retenus pourront faire l'objet de parution, de tout ou partie, pour édition, anthologie, archivage, communication par le Grand Lieu du Conte, sans rétribution (sauf à entrevoir une édition commerciale individuelle).

Le Concours version courte sera récompensé du **Prix intergénérationnel**. Le concours version longue, sera récompensé par le **Prix du jury (Prix Nocchio)** et le **Prix du public**. Ainsi que le **Prix de la Triade**. Une promesse de programmation au festival de la Maison du Conte de Charleroi en mai 2025, car nous entrons dans une aire d'échanges avec les concours de menteries de Québec et de Charleroi en Belgique. Le Prix sont symboliques, mais valorisables pour le lancement de carrière de l'artiste et l'aide à la mise en réseau.

Le Grand Lieu du Conte, s'engage, à cette occasion, à aider à la promotion des artistes primés lors du Concours de menterie du festival BOBARDS, notamment par la programmation à l'édition suivante (sous réserve d'édition suivante. Et oui, la vie culturelle est toujours un peu en péril... 😊)

Les jurys sont souverains et leurs décisions ne peuvent être en aucun cas contestées par les candidats ou le public. Il en est de même pour le public, qui remettra également un ou plusieurs prix.

*Quelque soit leur âge, les candidats ne doivent pas exercer depuis plus de 10 ans de manière professionnelle, n'avoir jamais remporté de prix national, ne pas être portés par une compagnie leur assurant une programmation nationale.

L'organisation :

L'hébergement et les repas sont pris en charge par l'organisation pendant la durée du festival.

Les candidats devront être présents à partir du vendredi 15 novembre (avant 17h)

Et pourront repartir dès le dimanche 17 au matin. Ou après la délibération et remise des prix le samedi soir après le spectacle.

Pour les artistes vivants près de Nantes et ne nécessitant pas d'hébergement, l'organisation sera vue ensemble. Le déplacement des artistes pourra être défrayé à hauteur de 120€ maximum, sur justificatif, selon leur lieu de résidence.

Les candidats doivent être majeurs. Si un candidat retenu était mineur, il devrait être accompagné d'un parent ou tuteur pour la durée du festival. Les frais d'hébergement et de repas de ce dernier ne seraient pas pris en charge par l'organisation.

Pour Candidater :

Les artistes retenus seront au nombre de 8, idéalement à l'équilibre femme-homme. Leur sélection sera faite par les équipes du Grand Lieu du Conte. Cette sélection ne peut être contestée.

Les candidats doivent obligatoirement fournir : Une photo haute définition libre de droit (avec ou sans crédit photo) + Un CV Artistique + Une vidéo.

La vidéo, ou lien vidéo, d'une prestation orale d'une durée minimum de 2 minutes. De préférence sur scène pour les jeunes professionnels ou en voie de professionnalisation.

La fiche ci-dessous peut être adressée dès à présent à programmation@legrandlieuduconte.fr et de toute façon avant le vendredi 26 juillet 2024 à 10h, les candidat.e.s seront informé.e.s de leur sélection, ou non sélection, le jeudi 1^{er} août., et adhérer au règlement du concours ci-avant.

Prénom et nom :

Pseudonyme à utiliser pour le concours (si autre que Prénom et Nom) :

.....

Date de naissance :

Adresse :

Contact mail :

Téléphone :

Profession :

Si Conteur/Conteuse :

En amateur.

En professionnel. Depuis quand ?

En voie de professionnalisation.

Site Web (facultatif) :

Lien Vidéo :

CV Artistique (à fournir en pièce jointe)

En quelques mots, pourquoi candidatez-vous ?

J'accepte les conditions générales du règlement.

Signature.